



France
GBC

HQE Performance

Programme d'innovation collaborative

APPEL A TEST

Evaluez la Performance Environnementale
de vos bâtiments réhabilités ou rénovés

Date limite d'inscription : le 25 novembre 2016

Ce test HQE performance est conduit en partenariat avec



HQE Performance : vers la performance environnementale des bâtiments rénovés

Anticiper le changement pour contribuer à son écriture. Tel est l'objectif du programme d'innovation collaborative « HQE Performance ». Depuis quelques années, l'Analyse de Cycle de Vie s'est révélée comme fondement méthodologique pour évaluer la performance environnementale des bâtiments. Mais alors que la pratique et les retours d'expériences pour les bâtiments neufs commencent à émerger, qu'en est-il des bâtiments existants ?

Les tests HQE Performance 2011 et 2012 ont permis de dégager des premières tendances sur les performances des bâtiments neufs en matière de consommation énergétique, de changement climatique, de production de déchets, de consommation d'eau, de ressources ..., d'identifier les enjeux et de rendre accessible les outils. Cette expérimentation se propose aujourd'hui de tester collectivement un cadre opérationnel à l'évaluation des performances environnementales des bâtiments rénovés.

Grâce aux connaissances supplémentaires qu'elle apportera, elle nous permettra :

- d'identifier des valeurs de référence afin de définir les échelles de performance des bâtiments réhabilités ou rénovés,
- de dégager les facteurs influençant la performance environnementale des bâtiments sur leur durée de vie et notamment l'impact d'une réhabilitation ou d'une rénovation,
- d'apporter les simplifications nécessaires pour construire une méthodologie opérationnelle.

Une fois finalisé, ce test sera à même d'apporter, par une approche scientifiquement reconnue, une lisibilité de la performance environnementale des bâtiments réhabilités ou rénovés.

Le calendrier est serré. HQE Performance c'est pour vous et maintenant, alors prenez de l'avance et ne manquez pas ce rendez-vous. On compte sur votre mobilisation !

Test HQE Performance environnementale des Bâtiments réhabilités ou rénovés : pour une approche opérationnelle de leur évaluation

Réaliser l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) de votre bâtiment réhabilité ou rénové avec les règles d'application du test HQE Performance Bâtiments existants, déclinaison opérationnelle de la norme NF EN 15978, téléchargeables sur le site de l'Association HQE, version 2 prévue dès octobre (www.hqegbc.org). La modélisation du projet utilisera les données de la base INIES.

L'ACV a vocation à permettre l'écoconception, et donc plutôt à être utilisée pour une évaluation comparative. Toutefois, à ce stade des connaissances et pour capitaliser des ordres de grandeur au plus près des réalités de chantier, il est recommandé de tester des projets en phase réalisation.

L'objet du test est la réalisation, à minima, d'une évaluation absolue des performances environnementales d'un bâtiment réhabilité ou rénové, sur l'ensemble de son cycle de vie. En option, elle pourra être complétée par une évaluation de la performance environnementale initiale du bâtiment afin de pouvoir comparer les bénéfices de la réhabilitation ou de la rénovation.

Nous faire part de votre expérience en nous fournissant un document de commentaires, en parallèle à la modélisation du bâtiment. Ces retours seront autant d'informations précieuses pour la mise au point d'un référentiel opérationnel efficace.

Modalités de participation

Projets concernés

Tous bâtiments tertiaires ou résidentiels existants livrés avant 2000, réhabilités ou rénovés. Pour la modélisation il est nécessaire de disposer de quantitatifs précis, c'est pourquoi il est recommandé à minima que les marchés de travaux soient passés et de connaître les quantitatifs relatifs aux déchets.

Calendrier

25/11/2016	Date limite d'inscription
01/12/2015	Mise en ligne des règles d'évaluation version pour test
16/12/2016	Réunion de lancement et signature des conventions de mécénat
31/03/2017	Date limite de remise du dossier de « Test HQE Performance »
Mai 2017	Réunion retours d'expérience avec les participants
Fin 2017	Publication des résultats du test

Plus
d'information et
formulaire
d'inscription en
ligne :
www.hqegbc.org

Procédure d'inscription et pièces à fournir

- Pour l'inscription, formulaire de déclaration de participation en ligne (www.hqegbc.org)
- A l'issue du test, dépôt du dossier de « Test HQE Performance » comprenant :
 - Le dossier technique du « test HQE performance » avec notamment :
 - une note de commentaires sur le travail de modélisation et des documents graphiques
 - Une fiche synthétique de présentation communicante de l'opération
 - Le logo de l'entité participante, des photos ou esquisses de l'opération en format jpeg
 - Une autorisation d'utilisation des données fournies

L'Association refusera les dossiers incomplets ou hors délais et se réserve le droit de la sélection des dossiers mis en avant dans ses communications.

Accompagnement et valorisation

- **Les participants au « Test HQE Performance »** seront valorisés dans les communications de l'Association HQE, notamment dans les communiqués de presse liés au test HQE Performance. L'Association HQE s'engage à valider préalablement sa communication sur ces opérations avec leurs porteurs.
- Ils recevront également **une attestation d'opération pilote HQE Performance.**

Un soutien technique sera proposé aux participants dans le cadre de la modération **d'un forum** de discussion sur une **plateforme web**.

A noter pour les structures membres de l'Association HQE – France GBC

Votre participation à ce test peut s'inscrire dans le cadre d'un mécénat de compétences.

Bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% : le temps passé par vos collaborateurs sur leur temps de travail pour réaliser des actions d'intérêt général peut en effet être évaluée et donner lieu à un avantage fiscal

Si vous souhaitez vous inscrire dans ce dispositif un projet de convention vous sera transmis à l'issue des inscriptions.

Performance environnementale : les enjeux des bâtiments réhabilités et rénovés

L'expérimentation « HQE Performance » qui a été menée sur les bâtiments neufs a permis de mobiliser les acteurs dans une démarche d'évaluation et de réduction de l'empreinte environnementale bâtiment et d'améliorer l'ACV opérationnelle.

Aujourd'hui, au regard des objectifs introduits dans la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et dans la Stratégie Nationale Bas Carbone la rénovation des bâtiments existants doit tendre vers l'optimisation des performances environnementales. Ainsi, le Test HQE Performance pour les bâtiments réhabilités ou rénovés doit permettre de mobiliser les acteurs autour d'une même méthodologie et d'identifier les leviers d'action de la rénovation à faible impacts environnementaux.



A propos

L'Association HQE – France GBC

Résultat de la fusion des 2 associations le 21 juin 2016, l'Association HQE – France GBC, reconnue d'utilité publique est le catalyseur d'un mouvement collectif d'hommes et de femmes engagés dans le développement durable des bâtiments, des aménagements et des infrastructures au bénéfice des individus, des collectivités et des entreprises.

Par les démarches volontaires qu'elle suscite en France et à l'international, l'Association HQE – France GBC agit dans l'intérêt général pour anticiper, innover, améliorer les connaissances et diffuser les bonnes pratiques.

Elle est à l'écoute de toutes les parties prenantes et privilégie le travail collaboratif en réseau pour démultiplier son action et favoriser les échanges de proximité.

L'Association HQE-France GBC est notamment le membre français du World Green Building Council, association mondiale regroupant des professionnels engagés dans la construction durable dans plus de 100 pays.

Plus d'informations : www.hqegbc.org

 [Nous suivre sur @behqe](https://twitter.com/behqe)

Contact : Association HQE-France GBC – 4 Avenue du Recteur Poincaré – 75016 PARIS

– www.hqegbc.org –

Nathalie SEMENT – nsement@hqegbc.org – Tél : 01 40 47 02 82